

AGE/AGO d'Utopia 56, le 17/07/2021 à 14h

AGE

Nous commençons par lancer l'assemblée générale extra-ordinaire :

1 - Modification des statuts

Les statuts modifiés ont été envoyés par mail aux adhérents avec l'invitation à participer à cette assemblée générale. Il était bien précisé dans l'invitation que nous n'en ferions pas une relecture.

Le lien vers le document est renvoyé via le chat par Chrystel, au cas où tout le monde n'aurait pas pris connaissance du document.

Nous avons fait relire les statuts modifiés par des avocats, dans un souci de structuration de l'association. Approbation des nouveaux statuts :

Vote¹ :
Oui : 90%
Non : 0%
S'abstient : 10%

AGO

1 - PV 2020

Validation du PV de l'assemblée générale 2020, qui avait également été envoyé par mail en amont de l'AG 2021. Approbation du PV de l'AG 2020 :

Vote :
Oui : 87%
Non : 0%
S'abstient : 13%

2 - Bilan moral et financier

1- Calais/Grande-Synthe

Grande-Synthe

Utopia Grande-Synthe a été créé en avril 2020, et ses activités sont similaires à celles de Calais, qui sont : maraudes sociales, orientation, distributions de matériels, aide à l'accès aux soins, hébergement d'urgence, et pendant l'été, distribution d'eau.

¹ Suite à un problème technique, les votes ont été comptabilisés en pourcentages et non en nombre de voix.

La mairie de Grande-Synthe oblige les personnes exilées à se déplacer et signe des arrêtés d'expulsion fréquents mais irréguliers, avec confiscation du matériel qui est ensuite jeté et qu'il est impossible de récupérer.

Cette année, un travail a été fait avec les mineurs, avec une mise à l'abri dans des foyers de la protection de l'enfance et une équipe spéciale est dédiée à cette mission.

Projets 2021-2022 →

- Une maison pour les mineurs doit ouvrir dans les Hauts-de-France, ce qui leur sera particulièrement utile, car il y a beaucoup de mineurs sous l'emprise de réseaux de passeurs et de traite de l'être humain. L'antenne voudrait augmenter son réseau d'hébergeurs et continuer à travailler avec les maisons de répit déjà ouvertes.
- Optimiser les interventions suite aux tentatives de traversées, et améliorer nos connaissances sur le sujet pour les rendre visibles et les dénoncer.

Calais

La crise sanitaire a été très complexe à gérer, d'autant plus que beaucoup de bénévoles sont en hébergement collectif. Il y a donc eu plusieurs alertes de contaminations Covid-19 au sein de l'antenne.

L'antenne a quand même toujours réussi à maintenir ses activités, même si en effectif réduit.

Les traversées en bateau sont de plus en plus nombreuses, et l'antenne veut concentrer ses efforts sur une action de prévention des risques liés au passage. D'autant plus que la plupart des associations britanniques opérant sur le littoral rencontrent des difficultés à diffuser des informations, dans un contexte de retrait du terrain d'un de leurs principaux bailleurs de fonds (Choose Love).

Ce bailleur se retire complètement du financement des associations dans le nord de la France à partir du 31/12/2021, ce qui met en péril toutes les missions de distribution de bois, nourriture, tentes et couvertures pour l'hiver.

Les démantèlements de campements sont extrêmement fréquents, au moins toutes les 48h, mais les horaires sont aléatoires, afin que les personnes exilées ne puissent pas s'y préparer et sauver leurs affaires.

Beaucoup de mineurs isolés sont présents sur les campements et les prises en charge par le Département sont difficiles.

Le foyer d'hébergement par France Terre d'Asile a été frappé par le Covid et donc fermé, puis mis en travaux.

Un hangar d'hébergement d'urgence a été mis en place, malgré l'absence d'accompagnement et de voix d'accès à la reconnaissance de minorité.

Il y a eu énormément de verbalisations pour non-respect du confinement et du couvre-feu, et un arrêté préfectoral a été mis en place dans Calais pour interdire les distributions alimentaires. Des dispositifs "anti-sdf" ont été installés dans toute la ville et aux alentours.

Le nombre de personnes exilées est passé du simple au double pendant l'année, avec plus de 2000 personnes à la rue à Calais.

L'antenne n'a plus de tentes à distribuer, et de nombreuses personnes dorment à la belle étoile seulement abritées par une couverture.

Projets 2021-2022 →

- Ouverture de la maison des MNA en collaboration avec Grande-Synthe et Lille
- Aimeraient se positionner plus fortement sur des actions de préventions et de secours après des tentatives échouées de traversées par la mer.

2- Paris

L'année a été particulièrement marquée par des actions de visibilité, menées depuis l'été 2020 (8 au total) avec des campements sur des places symboliques et l'occupation de bâtiments.

Ces actions ont permis la mise à l'abri d'environ 2500 personnes et ont été menées en grande partie avec le collectif Réquisitions, qui s'est formé en fin d'année 2020 et est un regroupement d'associations parmi lesquelles Utopia 56, Solidarité Migrants Wilson et le DAL (Droit au logement)

Il y a toujours eu un gros campement qui regroupait plusieurs milliers de personnes à Paris, mais depuis novembre 2020 ce n'est plus le cas. Les ordres donnés par le préfet aux forces de l'ordre est de disperser systématiquement les personnes exilées, ce qui a compliqué la tâche de l'antenne sur ses actions, car les personnes, dispersées étaient difficiles à trouver.

Depuis le début de l'été, il y a un retour des campements, et les actions de l'antenne se concentrent sur l'hébergement des familles et les maraudes auprès des mineurs, qui sont plus nombreux en ce moment.

3- Rennes

A eu lieu à Rennes un changement de coordination en septembre dernier, l'ajout d'une deuxième coordinatrice en janvier ainsi qu'un changement de local.

Nos activités de maraude ont été maintenues lors du Covid et en décembre nous avons constaté une remise à la rue des mineurs dont l'évaluation était terminée depuis des mois, mais qui ne l'ont reçue qu'en décembre.

Utopia était à Rennes la seule association à continuer ses actions pendant le confinement de mars/avril 2020, ce qui lui a donné une place plus importante au sein du tissu associatif local.

En février, il y a eu une semaine de grand froid, et la préfecture a été incapable d'enclencher un plan, donc beaucoup de personnes étaient à la rue, et nous avons constaté en mars une remise à la rue des familles qui étaient en hébergement pour demandeurs d'asile. Une action a été mise en place devant la mairie (dans le même style que Paris), mais ça n'a rien donné.

Nous avons repris nos activités de braderie et d'événements vers mai-juin, ce qui a soulagé les caisses de l'antenne, malmenées par les frais de scolarité ainsi que ceux nécessaires à l'envoi des papiers d'identité depuis le pays d'origine.

En ce moment, l'antenne a décuplé ses capacités d'hébergement solidaire, et un campement de familles s'est monté dans un parc dans le sud de Rennes. Il se compose pour l'instant d'environ 50 personnes, mais 3 familles arrivent chaque jour, nous avons donc monté une maraude dédiée aux familles.

Question d'un adhérent : Concrètement, la prise d'ampleur de l'antenne entraîne-t-elle une augmentation du nombre de bénévoles ?

→ L'antenne se compose d'une trentaine de bénévoles "noyau dur". Nous avons actuellement 40 à 50 bénévoles par semaine, et des activités effectuées en plus des actions habituelles : cuisine pour les maraudes et collectes toutes les semaines. Donc oui, nous pouvons dire que c'est une augmentation du nombre de bénévoles.

4- Toulouse

Comme Rennes, Toulouse a également changé de local et de coordinateur. L'antenne a mis en place des maraudes sociales sur 4 campements en périphérie de Toulouse, composés de 80 à 100 personnes chacun. Toulouse fait face, depuis la fin de la trêve hivernale, à beaucoup d'expulsions, au moins trois par semaine.

Projets 2021-2022 →

- Aller faire de la surveillance pour voir ce qu'il se passe au niveau de la frontière espagnole et monter une équipe qui pourrait aller sur place.
- Améliorer référés et plaidoyers sur les expulsions et le niveau de vie des exilés à Toulouse (il y a un arrêté anti-bivouac sur toute la ville, donc les personnes exilées sont expulsées de la ville)

- Aller plus souvent sur les squats et faire des distributions de matériel (il y a déjà beaucoup de maraudes sociales)

5- Tours

À Tours, l'antenne accompagne exclusivement les MNA (mineurs non accompagnés).

Le grand projet 2020 était d'ouvrir la maison pour le MNA et elle a ouvert en novembre. Elle a une capacité de 14 places (et nous avons en plus un réseau d'hébergeurs solidaires) qui sont plutôt destinées à des jeunes en recours juridique pour faire reconnaître leur minorité et obtenir une prise en charge par l'ASE (Aide sociale à l'enfance).

Depuis son ouverture, 35 jeunes sont passés par la maison : ils y restent généralement quelques mois, le temps de leur recours.

Actuellement, il y a 32 jeunes en hébergement à Tours.

Les principales difficultés ressenties par l'antenne de Tours sont :

La généralisation de l'utilisation du fichier AEM (appui à l'évaluation de la minorité). C'est un fichage des jeunes à chaque passage dans un département, par empreinte digitale et photo, ce qui les bloque dans le département où ils ont été fichés (un peu sur le même modèle que Dublin, qui bloque les majeurs dans leur pays d'arrivée, l'AEM bloque les mineurs dans leur département d'arrivée).

L'équipe ne peut donc plus faire tourner les mineurs dans d'autres antennes ou villes pour voir s'ils peuvent se faire accepter ailleurs, comme ils le faisaient avant.

L'antenne lance de plus en plus de recours juridiques et elle a de plus en plus de jeunes à la rue à héberger.

Projets 2021-2022 →

- Stabiliser les équipes qui interviennent à la maison, salariés, services civiques ou bénévoles.
- Renforcer les équipes juridiques
- Renforcer l'équipe de l'école alternative : comme l'antenne n'arrive pas à scolariser tous les jeunes en hébergement par manque de place, elle a monté une école alternative il y a plus d'un an. Des professeurs retraités et bénévoles donnent des cours tous les jours à 15 jeunes.
- Augmenter l'hébergement solidaire (pour l'instant une vingtaine).

- Ouvrir une deuxième maison, celle-ci dédiée aux jeunes majeurs : tous les mineurs n'ont pas la chance d'être reconnus comme tels avant d'atteindre leur majorité, et l'idée serait de les accompagner progressivement vers l'autonomie en attendant qu'ils aient titre de séjour, apprentissage, et logement indépendant.
- Continuer à développer des partenariats, de la collecte de fonds et du mécénat, pour faire tenir les deux maisons (logistique, alimentaire, financier) grâce à ces fonds.
- Relancer des actions de type concerts, sensibilisation, récolte de fonds, ce que l'antenne faisait beaucoup avant mais ces actions ont été ralenties par le Covid.
- Continuer le plaidoyer des mineurs refusés et laissés à la rue, alors que plus de 50% des jeunes qui font un recours sont ensuite reconnus mineurs. Les évaluations menées par le département d'Indre-et-Loire sont illégales.

6- Dijon

Gaëlle nous a demandé de monter une antenne à Dijon il y a un an.

Cette décision découle du fait que 5 jeunes ayant atteint leurs 18 ans ont été remis à la rue par leur foyer.

L'antenne s'est montée avec très peu de bénévoles

Ces jeunes ont été placés en hébergement solidaire par l'antenne de Dijon, et aujourd'hui, 3 de ces 5 jeunes tournent encore au sein du réseau. Ils en attendent encore 3 supplémentaires, qui intégreront le réseau à partir du 31 août.

L'année a été difficile, car mobiliser un réseau d'hébergeurs pendant le Covid est compliqué.

Beaucoup de jeunes qui se faisaient évaluer majeurs recevaient en même temps une OQTF (obligation de quitter le territoire français).

7- Lille

L'antenne de Lille a été mise en veille pendant quelques semaines l'année dernière, car un délai a été nécessaire pour recruter la nouvelle coordinatrice locale.

Elle a rouvert en septembre 2020, et son rôle est principalement le relai d'informations entre le terrain et les assos du territoire. Elle se concentre particulièrement sur l'accompagnement, le suivi et l'hébergement d'urgence des MNA, femmes et familles.

Orlane, en reprenant l'antenne, a souhaité relancer le réseau local d'hébergeurs solidaires.

En 2021, l'antenne a mis en place des activités sportives, culturelles et artistiques pour les MNA en recours et hébergés au foyer de "La Réconciliation", une association lilloise avec qui l'antenne est en collaboration.

Le lieu de vie principal de Lille (La Friche) et comptant une centaine d'hommes seuls, est devenu un lieu de trafic de drogue et de traite des êtres humains, ce qui engendre un sentiment d'insécurité chez les bénévoles et les gens qui y vivent. Malheureusement, nous avons dû prendre la décision de ne plus intervenir sur ce lieu, mais l'équipe reste en contact avec les personnes et s'arrange pour le rencontrer autre part.

L'antenne de Lille attend l'ouverture de la maison HDF (Hauts-de-France), sur laquelle Orlane a beaucoup travaillé.

8- Accueillons / hébergement solidaire

Accueillons à 4 maisons en IDF :

- Women's House
- Sevrans 1 (passerelle)
- Sevrans 2 (passerelle)
- Epinay

Les maisons passerelles ont été ouvertes mi-octobre et mi-février, et 16 et 13 jeunes y sont passés, dont 6 jeunes placés. Il y a eu 5 ordonnances de placement provisoire (OPP) et deux abandons de programme.

Ces deux maisons se concentrent sur les actions en partenariat avec MSF.

Epinay et Women's house sont un peu plus indépendantes du programme Accueillons.

Epinay, qui existe depuis deux ans, a accueilli 55 jeunes.

Women's house en a accueilli 11.

Depuis novembre, il y a eu 5 OPP pour les jeunes d'Epinay, 3 pour celles de la Women's house, et 4 jeunes placés dont une jeune fille.

La maison de Tours a hébergé 6 jeunes depuis son ouverture.

En tout, les maisons ont accueilli 101 jeunes.

En plus de cela, nous avons le RHS (réseau d'hébergement solidaire), mais il a été très difficile de le faire fonctionner pendant le Covid.

Le projet des différentes antennes est de relancer le RHS.

9- Bilan moral 2020

L'année a été difficile pour toutes les antennes. Nous avons dû pallier l'absence des autres acteurs de terrain pendant le Covid, ce qui nous a mis en difficulté.

Cependant, nous avons eu beaucoup de donations, et l'appel aux dons a très bien marché, et ce dans toutes les antennes : nous avons acheté 900 000€ de matériel l'année dernière, ce que nous n'avons pas l'habitude de faire, puisque nous fonctionnons plutôt par le biais de collectes.

La crise du Covid nous a aussi appris que nous avons bien fait d'anticiper et de commencer à héberger les MNA dans des maisons. Dès 2019, en collaboration avec MSF, nous avons proposé ce projet afin de réduire le coût de l'hébergement, qui se faisait à l'époque en hôtels passerelles.

D'autres partenariats se sont noués pendant le confinement, notamment avec les Restos du Cœur et la fondation Abbé Pierre.

Les Restos nous ont beaucoup aidés à Calais en envoyant des 35 tonnes de nourriture pour assurer les distributions, normalement assurées par RCK (Refugees community kitchen), une association anglaise qui a dû quitter la France pendant le confinement.

Un collectif interasso s'est monté (Calais food collective), qui est maintenant devenu une association à part entière.

Nous avons noué un partenariat de mécénat avec la fondation Abbé Pierre, plus particulièrement sur l'antenne de Rennes, ce qui assure une rentrée financière qui nous permet de louer de nouveaux locaux et facilite le travail de l'antenne.

De 2020 à 2021, nous sommes passés de 17 à 32 salariés et 200 bénévoles agissent chaque jour dans les antennes.

Question d'un adhérent : Qu'en est-il des recours devant les instances européennes pour faire condamner la France pour ses pratiques, et y a-t-il un vague espoir que cela porte ces fruits ?

→ La politique européenne mise en place est une politique de non-accueil. Nous alimentons aujourd'hui le plaidoyer de grosses institutions, mais n'avons pas directement attaqué la cour européenne.

C'est une idée pour le futur, mais nous n'avons pas un poids encore assez important pour faire vraiment pencher la balance.

Question d'un adhérent : Pourquoi les personnes migrantes souhaitent-elles se rendre en Grande-Bretagne ?

→ Les raisons sont multiples, mais d'après les témoignages, la traversée est souvent le dernier recours des déboutés du droit d'asile et des victimes de la procédure Dublin. Le marché du travail y est également moins encadré, il y est plus facile de trouver du travail, même temporaire. Les contrôles d'identité ne se font pas dans la rue, car il n'y a aucune obligation d'avoir sur soi une pièce d'identité. Et la plupart des personnes exilées sont déjà un peu anglophones.

Question d'un adhérent : Depuis la loi de sécurité globale, la pression de la police est-elle plus forte ?

→ La loi n'a pas changé grand-chose, la violence est toujours la même. La police ose peut-être plus de choses et elle a maintenant la possibilité d'intervenir sur de nouveaux horaires.

La violence policière, surtout dans le nord de la France, s'est institutionnalisée.

10- Rapport financier 2020

Nos locaux représentent 120 000€ de dépenses.

Les salaires, 275 000€, car nous avons eu davantage de contrats en CDD, ce qui inclut une augmentation des dépenses, car nous devons aussi payer la prime de précarité, mais permet aussi aux salariés de prendre le temps de réfléchir à leur futur dans l'association, et de décider s'ils veulent signer un autre contrat.

Transport/téléphonie/véhicules/essence : 100 000€

200 000€ d'achat de matériel

Frais de déplacement/gestion/administratif : 50 000€

Pour un total d'environ 800 à 850 000€ en 2020.

C'est le Covid qui nous a fait faire un bond dans les dépenses, avant, le coût d'une année s'approchait plutôt de 500 000 à 550 000€.

Le tableau et les comptes validés par la commissaire aux comptes seront disponibles sur le site et envoyés aux adhérents.

Vote :

Bilan moral

Oui : 100%

Non : 0%

S'abstient : 0%

Rapport financier

Oui : 97%

Non : 0%

S'abstient : 3%

3 - Règlement intérieur et modifications

Nous avons décidé de nous pencher sur le règlement intérieur cette année, après quelques alertes lancées par les coordinateurs d'antennes et relayées par les coordinatrices nationales.

Membres du CA, coordinateurs d'antennes et nationaux, beaucoup de monde a participé à son élaboration.

Dans ce règlement, il y a eu trois modifications majeures, qui ont toutes pour but de prévenir les risques de harcèlement et de conflit au sein de l'association, et mieux les gérer s'ils se produisent.

Nous avons créé des outils pour améliorer le travail des équipes et protéger tout le monde.

Ces outils sont :

- Le protocole de signalement via la plateforme : elle est ouverte à toutes et à tous. Vous envoyez un mail que Louis et Loan reçoivent. Ce signalement est ensuite inscrit sur la plateforme, et transmis au comité d'écoute qui, à la suite des entretiens de témoignage, va lancer ou pas une enquête. Suite à cette enquête, il est ensuite décidé de la mise en place ou non d'une commission disciplinaire qui va décider de l'action à suivre.
- Le droit à la déconnexion : pour empêcher les cas de surmenage. Il est maintenant inscrit dans le règlement qu'il faut se poser trois questions avant d'envoyer un message en dehors des heures de travail d'une personne :
 - Est-ce urgent ?
 - Est-ce adressé à la bonne personne ?
 - Est-ce écrit de manière bienveillante ?
- Une échelle de fautes et de sanctions associées.

Nous avons également apporté une précision sur les valeurs de l'association, en y ajoutant le respect et la bienveillance.

Question d'un adhérent : Qui fait partie du comité d'écoute et comment ces personnes sont-elles choisies ?

→ Nous n'avons pas choisi les membres de ce comité, ils se sont portés volontaires. Ce sont des bénévoles, membres du CA, etc.

Louis et Loan reçoivent et transmettent les messages.

Si un signalement concerne des bénévoles, ce sont des bénévoles et membres du CA qui font partie du comité.

Si un signalement concerne un salarié, le comité est composé de membres du CA. La commission disciplinaire est composée des enquêteurs, de membres du CA, et d'un.e des deux président.e de l'association.

Vote :
Oui : 94%
Non : 0%
S'abstient : 6%

4 - Projet 2021-2022 et budget prévisionnel

Nous avons lancé un groupe de travail qui a pour objectif de projeter Utopia 56 dans l'avenir sur 5 et 10 ans.

Nous allons également organiser un séminaire sur ce sujet sans tarder, nous décidons encore des dates.

En 2021, nous comptons continuer ce que nous avons lancé en 2020 et début 2021, en soutenant les 6 maisons déjà ouvertes et celle des HDF qui ouvrira bientôt.

Depuis le début de l'année, nous avons ouvert deux maisons supplémentaires à Paris, et nous avons lancé une campagne de collecte de fonds fin septembre pour la maison HDF, ce qui a financé la maison pour 2021 et 2022.

Notre budget salarial augmente beaucoup, dû au fait que d'ici à la fin de l'année 2021, nous serons passés de 17 à 32 salariés, ce qui augmente cette partie du budget à 600 000€.

Les maisons nous coûtent 100 000€ chacune.

Nous avons tout de même de gros partenariats qui nous permettent d'avoir une vision positive du futur.

Ces bases solides nous permettent de mettre en pratique des idées comme :

- Un deuxième coordinateur à Calais pour 2021 et 2022
- Un poste sûr pour Émeline (mécénat) et Madeleine (administration)
- Un poste sûr pour Nikolaï (communication)
- Un poste sûr pour Anna, qui soutient Marine sur la coordination de Accueillons

Chaque poste salarié coûte 20 000 €/an, et chaque maison nécessite deux ou trois salariés.

Nous allons avoir un stagiaire en RH pendant 2 ans et nous accueillerons également Pierre-Antoine pendant 3 ans, un étudiant en thèse. Il circulera dans les antennes et fera une étude autour de l'habitat et la synthèse de l'habitation des exilés dans les structures étatiques, et ce qu'apporte Utopia 56 en complétant les manquements de ces structures.

Puisqu'il est architecte, il travaillera également sur un accueil bénévole dans les HDF, un village Utopia 56, dans le but de réduire le coût du logement des bénévoles. Le coût du soutien de sa thèse au sein d'Utopia 56 est de 10 000€/an.

Notre plus grosse rentrée de fond nous vient de MSF, dont le versement est passé de 120 000€ à 340 000€. Si ce financement se maintient l'année prochaine, cela nous permettra de continuer nos missions en partenariat avec MSF.

La fondation Abbé Pierre nous apporte cette année 200 000€, et ce surtout concentré sur l'antenne de Rennes. Nous allons peut-être pouvoir aller chercher des financements de ce genre pour chaque antenne

Nous avons un travail supplémentaire à effectuer (et des budgets à trouver) dans le nord de la France, avec une vigilance particulière à avoir près des frontières.

Cette prochaine année électorale, nous allons aussi travailler notre discours médiatique et politique.

Notre budget 2021 tournera autour de 1 280 000€, et celui de 2022 vers 1 350 000€

Nous avons la capacité de lever nous même des fonds, jusqu'à 75 à 80% de notre budget total.

Question d'un adhérent : Lorsque je constate l'augmentation des dons, cela prouve-t-il que les Français sont de plus en plus mobilisés ?

→ L'augmentation du budget est surtout dû aux efforts de la personne chargée du mécénat et de la recherche de fonds, et grâce à Nikolaï qui fait de plus en plus de communication sur nos actions de terrain.

La crise du Covid a quand même lancé un élan de solidarité chez les Français, autant au niveau financier que dans les actions de terrain.

Question d'un adhérent : Vous avez parlé de la grande augmentation des équipes salariées, avez-vous un poste salarié consacré au RH ou allez-vous recruter un/une RH pour accompagner l'augmentation des effectifs ?

→ Pour l'instant, la plupart des questions administratives et RH sont gérées par Madeleine.

L'accompagnement et l'écoute sont gérés par Loan et Chrystel via le CA ou les coordinatrices nationales.

Nous n'avons pas de ligne de budget RH pour l'instant, mais cela reste dans nos projets.

À partir de septembre, un étudiant en alternance et en formation ressources humaines et psychologie va rester avec nous pendant 2 ans.

Vote :

Projet

Oui : 94%
Non : 0%
S'abstient : 6%

Budget

Oui : 94%
Non : 0%
S'abstient : 6%

5 - Nomination de Gaël Manzi en tant que président d'honneur

Gaël est l'un des cofondateurs de l'association et extrêmement présent depuis le début.

Pour des raisons de santé et un désir de reprendre des études, il ne souhaite pas continuer en tant que coprésident. Cependant, il voudrait garder contact avec l'association, et nous lui avons donc proposé la position de président d'honneur.

Vote :
Oui : 100%
Non : 0%
S'abstient : 0%

6 - Élection des candidats au CA

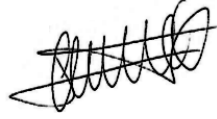
Les candidats se présentent, et nous lisons les candidatures de ceux qui n'ont pas pu être présents.

Vote :

Antoine NEHR	100%
Catherine CHAUVIN	100%
Emile JOSSO	100%
Fanny HADDAD	100%
Ivan LERAY	97%
Laure PICHOT	97%
Noémie LAVAUD	97%
Gaëlle PERRIGAULT	97%
Siloé MEDRIANE	97%
Tanguy LE FAUCHEUR	97%
Victor MANGEOT	100%
Chrystel CHATOUX	100%
Léa BACHELARD	97%
Pierre JOTHY	100%
Pierre ROQUES	100%

FIN DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE A 17H30

Jeanne CONTANT,
secrétaire

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Jeanne Contant', written in a cursive style.